

# VILLAINES

# COURSE



## SAMEDI 19 SEPT. 2026

À PARTIR DE 14H

LIEU DE DÉPART : PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE VILLAINES

**800M**  
14H00

**2,5 KM**  
14H30

**5 KM**  
15H00

**10 KM**  
16H00



**INSCRIPTION GRATUITE EN MAIRIE**  
ou le jour même sur place à partir de 13h30  
Bulletin d'inscription à retirer en mairie ou à  
télécharger sur [villedeviolaines.fr](http://villedeviolaines.fr)  
(page accueil / nos publications)



Possibilité de courir déguisé sur  
les parcours de 5 et 10 Km.  
Le meilleur déguisement recevra  
une récompense !

COLLECTE DE FONDS  
AU PROFIT DU TÉLÉTHON



# BULLETIN D'INSCRIPTION



N° de dossard :

Cadre réservé à l'administration



## INFORMATIONS PERSONELLES

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

Date de naissance (Obligatoire) : \_\_\_\_\_

Sexe :  Masculin  Féminin

Licencié(e) FFA :  OUI  NON

N°Licence : \_\_\_\_\_

Joindre une copie de la licence 2025/2026

Cochez la course choisie :

1 800 m né en 2015 et après

3 5 km né en 2012 et avant

2 2.5 km né en 2013 et 2014

4 10 km né en 2010 et avant

### Pour les mineurs

Je soussigné(é) \_\_\_\_\_ autorise ma fille/mon fils  
\_\_\_\_\_ à participer à la course n° \_\_\_\_\_.

Signature du participant ou  
des parents pour les mineurs

## PASS PRÉVENTION SANTÉ

### POUR LES PARTICIPANTS MAJEURS NON LICENCIÉS :

Le certificat médical est remplacé par le Pass  
Prévention Santé (PPS).

Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site de la FFA :

<https://pps.athle.fr>

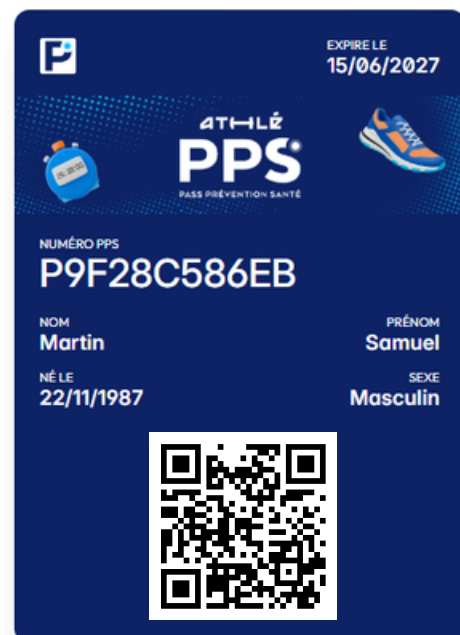
Après avoir effectué la démarche en ligne, indiquez  
votre numéro PPS lors de l'inscription.

N° PPS

### GRATUIT POUR LES MINEURS

Nés en 2012 et + : attestation à remplir en ligne sur

<https://pps.athle.fr>



Scannez le QR-CODE pour obtenir votre PPS



## PROGRAMME DES COURSES

DÉPART : PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE, FACE À LA MAIRIE

	DÉPART	CATÉGORIE	DISTANCES
COURSE N°1	14h00	né en 2015 et après	800 M
COURSE N°2	14h30	né en 2013 et 2014	2.5 KM
COURSE N°3	15h00	né en 2012 et avant	5 KM
COURSE N°4	16h00	né en 2010 et avant	10 KM



## LES INSCRIPTIONS AUX COURSES SONT **GRATUITES**

**BULLETIN D'INSCRIPTION À DÉPOSER AU PÔLE SCOLARITÉ JEUNESSE**



**Pôle Scolarité Jeunesse**  
Place du Général De Gaulle  
62138 VIOLAINES  
Tél : 03 20 29 65 03  
[polescolaritejeunesse@violaines.fr](mailto:polescolaritejeunesse@violaines.fr)



villedeviolaines.fr



Ville de Violaines - Officiel



villedeviolaines



## RÈGLEMENT

### ARTICLE 1 :

Les courses sont ouvertes à tous, licenciés et non licenciés.

### ARTICLE 2 :

#### L'inscription est gratuite.

Les inscriptions par courrier devront être adressées au Pôle Scolarité Jeunesse

19 place du Général De Gaulle, 62138 VIOLAINES

Tél. 03 20 29 65 03

Le participant devra renvoyer le bulletin d'inscription rempli, signé, accompagné d'une copie de la licence FFA ou du Pass Prévention Santé pour les non licenciés.

### ARTICLE 3 :

Les dossards sont à retirer le jour de l'épreuve à la Salle des fêtes, Place du Général De Gaulle, dès 13h00. Le dossard devra être porté visiblement (prévoir des épingles) et être remis à l'arrivée.

### ARTICLE 4 :

Les départs des courses se feront Place du Général de Gaulle à partir de 14h00.

### ARTICLE 5 :

L'accompagnement des coureurs (à pied ou en vélo) est strictement interdit sous peine de disqualification.

### ARTICLE 6 :

Un ravitaillement sera installé près de l'arrivée.

### ARTICLE 7 :

Un poste de secours sera assuré, Place du Général De Gaulle. La sécurité est assurée par les commissaires de courses et signaleurs postés à chaque intersection. Tout coureur sera toujours visible par au moins un signaleur.

### ARTICLE 8 :

Il incombe aux participants de s'assurer personnellement, la participation se faisant sous leur entière responsabilité avant, pendant et après la course.

### ARTICLE 9 :

La participation implique l'acceptation de ce règlement.

